

**Règles de représentation d'un objet en perspective cavalière :
pour représenter un objet de l'espace par un dessin sur un plan.**

Cela permet de conserver une partie des propriétés mathématiques.

- 1) **Parallélisme** : Les arêtes parallèles dans la réalité ...
... sont représentées par des arêtes parallèles sur le dessin.
- 2) **Pointillés** : Les arêtes qui ne sont pas visibles dans la réalité ...
... sont représentées en pointillés sur le dessin.
- 3) **Dimensions** : Les faces avant et arrière (quand elles existent) ...
... sont représentées en vraies dimensions (ou à l'échelle).
Les arêtes des autres faces ...
... sont représentées avec des dimensions réduites.
- 4) **Angles droits** : Les angles droits sur les faces avant et arrière (quand ils existent) ...
... sont représentés par des angles droits.
Pour toutes les autres faces les angles droits ...
... n'apparaissent pas comme des angles droits.